

PAR COURRIEL

Québec, le 2 novembre 2020

Madame Marie-Philippe Coté  
Ville de Fermont  
mpcote@caniapiscau.ca

**Objet : Projet d'augmentation de la capacité d'entreposage des résidus miniers et des  
stériles à la mine de fer du lac Bloom – DQ8 – Questions complémentaires**

---

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet des questions que vous trouverez en annexe.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici **le 4 novembre à 9 h** prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Rachel Sebareme  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

1. Pour la Ville de Fermont, quels sont les avantages et inconvénients qui sont associés à l'augmentation de la capacité de stockage des résidus miniers et des stériles à la mine du lac Bloom ?
2. Est-ce que la Ville de Fermont a documenté les cas d'épisodes de poussières ? Si oui, veuillez préciser la date ainsi que la durée de ces épisodes (PR5.6, Annexe 5-11, p. 5).
3. Quel est l'historique de l'occupation de nature résidentielle et de villégiature sur le pourtour du lac Daigle ?